

# LE QUI S'ÉTOUIT

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 44 - JUIN 2017



## BAILLEAU-LE-PIN



# BAILLY bruno



**Maçonnerie - Carrelage**

**Couverture - Isolation - Rénovation**

**Tél. 02 37 25 40 18**

17 bis, rue de l'église 28120 SANDARVILLE



**Caroline Sabathier**

**Sophrologue**

Pour améliorer votre bien-être  
Gestion du stress, sommeil, gestion  
de la douleur, concentration,  
performance, sérénité, confiance en  
soi, calme...

5 rue des Sources du Loir 28120 Magny

Sur Rendez-vous Tél: 06.40.47.14.78  
c.h.31@hotmail.fr Facebook: Sophro28



**SARL BOUDET**

Entreprise Générale du Bâtiment-Génie Civil

3 Impasse de Bel Air  
28120 BAILLEAU-LE-PIN

Tél: 0237253334-0612465283

Fax: 0237254261

sarl.boudet@sfr.fr



# BRICOMARCHÉ

Les Mousquetaires

Pouvoir tout faire **moins cher**

DÉCORATION - BRICOLAGE - MATÉRIAUX - JARDIN  
ART DE LA TABLE - PETIT-GROS ELECTROMÉNAGER  
ZI Nord 28160 BROU - 02 37 96 04 24

DÉCORATION - BRICOLAGE - MATÉRIAUX  
JARDIN - ANIMALERIE

56 av. M. Proust 28120 ILLIERS COMBRAY  
02 37 24 19 81

Lundi au vendredi 9h à 12h15 - 14h30 à 19h  
Samedi 9h à 12h30 - 14h à 19h



Michel  
**BUTTEAU**

**ELECTROMÉNAGER  
ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE  
PLOMBERIE - FUEL**

**Tél. 02 37 25 37 07**

26 Grande Rue 28120 BAILLEAU LE PIN



# H.R.P. LE BIEN ETRE

**M. Maillot**

**Tél. 02 37 26 76 78**

hrp.lebienetre@orange.fr

**Chauffage - Plomberie - Sanitaire**  
**Entretien - Dépannage - Energies renouvelables**



3 impasse du Bois Bellier 28190 Fontaine-la-Guyon

## Ma location



## Ma transaction

Vous cherchez à vendre ou à louer  
votre bien immobilier ?

Vous rêvez d'acheter  
votre résidence principale  
ou souhaitez devenir investisseur ?



Mathilde WIERYSZKOW  
LOCATION **02 37 25 97 62**  
malocation28@gmail.com

Sylvie BOURGEOIS  
VENTE **06 11 33 12 92**  
sylvie.bourgeois03@orange.fr

**ESTIMATIONS GRATUITES ■ FRAIS RÉDUITS ■ CONSEILS EN INVESTISSEMENTS**

Notre équipe vous offre un service de qualité et de proximité en vous accueillant dans ses locaux  
7 place de la République 28190 SAINT GEORGES-SUR-EURE



## SOMMAIRE

<b>Éditorial</b>	p. 1
<b>La vie dans notre village</b>	
Les troubadours de la joie	p. 2
Ça bouge à Bailleau	p. 3
Initiation aux «gestes d'urgence»	p. 4
La cérémonie du 8 mai	p. 5
Festivités du 13 & 14 juillet	p. 5
La Fête des mères	p. 6
Urbanisme	p. 6
Réforme (CNI)	p. 7
Un bureau d'accueil new look	p. 7
<b>Un peu d'histoire</b>	
Un 15 août, à Bailleau-le-Pin	p. 8
<b>Les conseils municipaux</b>	
CR Conseil du 14.12.2016	p. 9
CR Conseil du 07.02.2017	p. 9
CR Conseil du 04.04.2017	p. 10
<b>Parole aux associations</b>	
APE	p. 12
Comité des Fêtes	p. 12
Taekwondo	p. 12
Football	p. 13
Familles rurales	p. 13
<b>Zoom sur une association</b>	
Gymnastique volontaire	p. 14
Le Berceau	p. 15
<b>Communauté de communes</b>	
Fibre optique	p. 16
<b>Informations pratiques</b>	p. 16
<b>Etat civil</b>	3 <sup>e</sup> couv



*L'année 2017 va être placée sous le signe des travaux. Je vous parle depuis plusieurs années de différents projets qui n'ont que trop tardé, à mon goût, pour aboutir. Non pas par notre manque de volonté mais par l'imbroglie du montage des dossiers administratifs.*

*Tout d'abord la station d'épuration connaît enfin ses premiers coups de pioche. Les travaux vont durer une petite année. Nous serons alors en mesure de garantir une bonne qualité épuratoire de nos eaux usées et ainsi respecter notre environnement qui nous est si cher.*

*De ce fait la deuxième tranche du lotissement du Petit Orme a pu être débloquée. Les travaux de voirie viennent de débuter et trente lots à bâtir vont pouvoir sortir de terre. Dans le prolongement de ce lotissement un espace vert va être créé, avec une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans et un city-stade pour les adolescents. Ce sera un domaine partagé, à destination des promeneurs et des sportifs.*

*Les travaux de la Médiathèque sont bien avancés et d'ici la fin de l'année nous pourrions profiter de ce nouvel équipement dans son écrin de verdure. Je souhaite que vous vous appropriiez ce nouvel espace culturel conçu pour toutes les générations. La Médiathèque pourra fonctionner avec une équipe de bénévoles, alors j'appelle les passionnés à se faire connaître.*

*Nous venons de terminer la réfection du bureau d'accueil de la mairie. Votre mairie vous accueille dans un cadre rénové et agréable que je vous invite à découvrir.*

*En parallèle du suivi de ces chantiers nous sommes à l'étude sur d'autres projets. Il s'agit essentiellement d'aménagements de voirie avec une partie des rues d'Hauville et de la Beaussière, de la rue de la Tuilerie, ainsi que de la rue de Chartres. La complexité du montage de dossier et la raréfaction des aides financières vont engendrer un étalement de ces opérations sur trois ans.*

*Les 13 et 14 juillet je mettrai à l'honneur la famille Herblot. Leurs descendants sont installés maintenant aux Etats-Unis. Ils ont fait don à la commune du parc qui se situe près de la gare. Une délégation sera présente et j'en profiterai pour inaugurer officiellement ce parc et leur exprimer toute la reconnaissance de la commune. Je vous invite à partager ce moment.*

*Bonne lecture de votre bulletin semestriel et je vous souhaite un bel été ainsi que de bonnes vacances.*

*Le Maire,  
Martial Lochon*

### Rédaction - Documentation Diffusion

MAIRIE DE BAILLEAU LE PIN

Tél. 02 37 25 37 27

Conception - Édition  
PUBLICITEL

7 rue de Fontenay 28110 LUCÉ

Tél. 02 36 25 16 64

Photos : Fotolia.com

Reproduction même partielle interdite

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2017

Directeur de la publication : Martial LOCHON

Directeur de la rédaction : Eric MASSOT

Conseiller Délégué à la Communication

Comité de rédaction :

Commission Communication

de la commune de BAILLEAU-LE-PIN

La Commission Communication est composée de

Marie-Claude AUGROS, Virginie CORDONNIER,

Maryvonne DELPEUX, Christian LAGOUTTE,

Nathalie MOREAU, Jérôme SABATHIER,

Patricia ZDEBSKI et Eric MASSOT.

*Merci à tous ceux qui grâce à leurs annonces publicitaires ont permis la réalisation de ce numéro. Les annonceurs potentiels sont priés de contacter Eric Massot ou le secrétariat de Mairie pour connaître les modalités.*



## Les Troubadours de la joie

**LES TROUBADOURS DE LA JOIE  
TROUPE DE THEATRE D'ARROU  
SAMEDI 11 MARS 2017 A BAILLEAU-LE-PIN**

«L'ECOLE ANTI-FRAUDE» sketch de Pascal MARTIN  
«LE PARADIS, C'EST BIEN ICI ?» pièce d'Yvon TABURET

Vous avez été nombreux à venir assister, le 11 mars 2017, à la représentation de la pièce de théâtre intitulée «LE PARADIS, C'EST BIEN ICI ?» et du sketch efficace «L'ECOLE ANTI-FRAUDE» interprétée par la troupe «LES TROUBADOURS DE LA JOIE», le record d'affluence des années précédentes étant battu avec 281 entrées payantes.

Comme d'habitude, la Municipalité a mis gracieusement à disposition de la troupe la Salle des Fêtes et la totalité des bénéfices de la soirée a été remise le 5 mai 2017 à l'Association A.E.R.E.O (Association pour l'Etude et la Recherche Appliquée en Oncologie) des Hôpitaux de Chartres.

*(Détail de la visite au service Oncologie le 5 mai 2017, voir encadré).*

### RESUMÉ DES DEUX INTRIGUES JOUÉES CE SOIR-LÀ :

«L'ECOLE ANTI-FRAUDE» de Pascal MARTIN



Sketch efficace (pour nos zygomatiques aussi !) joué par les jeunes talents de la troupe, avec les personnages du chef, de Bourdaleu, de Monique et de La Flèche (qui n'en est pas une !).

Un instructeur de la Police Nationale tente de recruter et former trois agents de Police à la lutte anti-fraude aux Tickets Restaurants et monte donc la « Brigade de Répression des Tickets Restaurants » la B.R.T.R afin de traquer les commerçants qui rendent la monnaie aux détenteurs de ces tickets, formellement interdit par la loi.

Pour les aider à comprendre leur travail, le chef donne des exemples de situations aux trois recrues...

Les spectateurs, hilares, voient leurs limites pour les uns et leurs excès de zèle surtout dans le personnage de La Flèche. Merci à Lucie, Thierry, Charlotte et Lisa pour leur jeu remarquable.

«LE PARADIS, C'EST BIEN ICI ? » pièce d'Yvon Taburet



Une comédie rythmée par des gags, jeux de mots,iproquos et des situations embarrassantes explosives pour le bonheur des spectateurs au sein d'un gîte d'altitude frontalier.

Jeu sur les mots ici dans le titre de la pièce avec le mot «Paradis» comme le paradis céleste et surtout pour les férus de montagne, allusion de l'auteur au nom d'un refuge célèbre «Le refuge du Grand Paradis» (refuge Chabod, situé dans le massif du Grand Paradis, côté italien, à 4 061 m, dominant la barre des Ecrins et le Massif du Mont-Blanc) et donc beaucoup de passages.

**Résumé de la pièce :** *Rien de tel de prendre de l'altitude pour se reposer et débrancher pense Lucas, un acteur célèbre !*

*Eh bien, ce refuge-gîte d'étape est beaucoup plus fréquenté qu'il n'y paraît et pas de tout repos !*

*Déjà, il est risqué de laisser votre valise à l'accueil après votre arrivée, voulant vous rafraîchir après la montée exténuante ! Vous récupérez votre valise... qui en est une autre... Et ce n'est que le début de jeux d'entrées et sorties de différents personnages du massif montagnard ou de visiteurs marcheurs à bout de souffle, qui crée une sacrée effervescence dans ce lieu confiné et perdu, devenant un enfer pour l'acteur en quête de repos. Le jeu de valises demeure la clé de voûte de situations loufoques à répétition. La troupe a rajouté du burlesque en utilisant des costumes « locaux » typiques avec le couple de randonneurs en habits tyroliens !!*

Merci à la troupe pour leurs jeux d'interprétation remarquables et pour cette bonne soirée cette année encore !

### VISITE DE LA TROUPE AU SERVICE D'ONCOLOGIE JEUDI 5 MAI 2017



*Remise du chèque d'un montant cette année de 1 368 € au profit de l'A.E.R.E.O par les femmes de la troupe venue en force, accompagnée par Danièle MURY, 1ère adjointe au Maire et Nathalie MOREAU, conseillère municipale, représentant la mairie de Bailleau-le-Pin.*

Dès notre arrivée aux Hôpitaux de Chartres, dans le service d'Oncologie du Docteur Michelle MANGOLD, assistée des Docteurs Gabriella TOSSEN, Patrick CHARVERIAT et de Valéria, biographe du service, un accueil vraiment chaleureux avec embrassades et accolades nous attendait, la troupe et l'Association A.E.R.E.O se connaissant bien.

Un moment important s'est déroulé autour d'une collation, temps de pause mérité pour nos hôtes, où chacun a échangé, partagé et était content de se retrouver.

Les médecins ont été touchés par la somme remise cette année et le Docteur MANGOLD, chef du service, intervient pour dire qu'elle va sûrement la dédier à l'achat de perruques, les malades qui en ont besoin étant mal remboursés.

Beau moment pour Danièle MURY et moi particulièrement, qui ne connaissait pas le service d'Oncologie, les médecins et les femmes de la troupe et tout le travail fait par chacun.

**Nathalie Moreau**

**SARL TPA TERRASSEMENT**  
**TRANSPORTS - LOCATIONS**

Tél : 02 37 26 52 73  
 Port : 06 88 97 77 90  
 06 25 65 31 99

Rd 921 route d'Illiers-Combray  
**28120 BAILLEAU-LE-PIN**

[tpa.terrassament@orange.fr](mailto:tpa.terrassament@orange.fr)

**COUP' & CLAIRE**

22 Grande Rue  
28120 BAILLEAU LE PIN

Tél. 02 37 25 35 23



## Ça bouge à Bailleau

### LA PHARMACIE DÉMÉNAGE



**QST :** Bonjour M. et M<sup>me</sup> Lavallée. Après plusieurs années passées à soigner nos petits «bobos», vous allez déplacer la pharmacie. Avant de présenter votre projet, dites-nous comment êtes-vous arrivés à Bailleau-le-Pin ?

**GL :** Nous sommes arrivés de Normandie fin juillet 2002. Plus précisément de l'Eure où nous travaillions tous les deux dans deux pharmacies différentes, mon épouse à Verneuil-sur-Avre et moi-même à Conches-en-Ouche. D'acquérir une pharmacie nous permettait d'être réunis. Bailleau-le-Pin, en plus de la pharmacie, était le choix optimal pour l'accueil de notre famille. Mme Loctor nous a accompagnés et présentés aux Bailleaulais. Nous lui avons succédé le 19 Août 2002, il y a bientôt 15 ans de cela. Pendant cette période, nous avons modernisé 2 fois la pharmacie pour faire face aux évolutions de notre profession, améliorer l'accueil des patients et faciliter le travail de notre équipe.

**QST :** Parlez-nous de votre nouveau projet.

**GL :** Malgré l'agrandissement de la pharmacie il y a 5 ans, il nous est impossible de respecter l'ensemble des normes qui nous sont imposées. De plus, sur notre territoire, il est important qu'une pharmacie se maintienne pour répondre à notre mission de service public. Nous avons eu l'opportunité d'acquérir un local plus grand et plus accessible rue de Chartres, le garage désaffecté de Mr Guitard. Au mois de février, après l'autorisation donnée par l'Agence Régionale de Santé de transférer la pharmacie du 4 rue de Beauce au 21 rue de Chartres, les travaux ont débuté pour l'adapter à sa nouvelle destination. Notre projet est de réaménager complètement le bâtiment afin d'offrir un plus grand espace pour répondre, nous l'espérons, aux besoins et aux attentes de la population. Devant celui-ci, nous aménagerons un parking d'une quinzaine de places qui permettra d'éviter l'encombrement de la voie publique comme actuellement. En illustration, la maquette de la future façade.

**QST :** Quand pensez-vous pouvoir accueillir vos premiers clients dans vos nouveaux locaux ?

**GL :** Le transfert de l'activité est prévu pendant le week-end après le 14 Juillet. Pour que cela soit possible nous devons fermer la pharmacie 4 rue de Beauce dès le jeudi 13 juillet à 12H30 pour ouvrir au 21 rue de Chartres le mardi 18 juillet à 9H00.

**QST :** Le QST vous souhaite une bonne installation et vous dit à bientôt.

**GL :** Nous vous en remercions et se sera avec plaisir que nous vous accueillerons dans la nouvelle pharmacie de Bailleau-le-Pin. Rendez-vous le 18 juillet 2017.

Virginie Cordonnier

### CARRÉ ZEN ÉGALEMENT

**QST :** Bonjour Nathalie, le QST a entendu dire que vous alliez déménager ?

**Nathalie :** Oui, effectivement, j'ai eu l'opportunité d'acheter les locaux de la pharmacie qui déménage rue de Chartres.

**QST :** Vous êtes implanté à Bailleau-le-Pin depuis juillet 2008, pourquoi avoir choisi notre commune ?

**Nathalie :** J'habite Ermenonville-la-Grande, mes enfants étaient scolarisés à Bailleau, la proximité me paraissait évidente.

A l'époque j'étais gérante d'un salon dans une galerie commerciale, quand l'ancien gérant m'a dit qu'il vendait son fonds de commerce, j'ai saisi l'opportunité de changer de cadre de vie.

**QST :** Parlez-nous de votre projet.

**Nathalie :** Courant septembre, Marylise (ma collaboratrice) notre apprentie et moi serons heureuses d'accueillir notre clientèle dans un espace moderne, plus grand avec la volonté de préserver notre ambiance conviviale.

**QST :** Merci pour ces précisions, nous vous souhaitons une bonne installation et une belle réussite.

**Nathalie :** Merci à vous.



Virginie Cordonnier



devient

# S Y N E L V A

Votre fournisseur

## Gaz et Électricité

sur Chartres  
et en Eure-et-Loir

www.synelva.fr      02 37 91 80 00



## GILLES ET CLARISSE LAVALLÉE

Pharmaciens



**Matériel Médical**  
Location Vente

Livraison et installation au domicile  
Aide au maintien à domicile

**Orthopédie agréée (45R28E1491)**  
Ceintures, corsets, bas et collants médicaux sur mesure

**Podologie agréée (45R28E1491)**  
Semelles orthopédiques, chaussures thérapeutiques de série

**21 rue de Chartres 28120 BAILLEAU LE PIN**  
Tél. 02 37 25 37 48 - Fax 02 37 25 42 02



## Initiation aux «gestes d'urgence»

Comme nous vous l'annoncions dans l'article du QUISÉTOUIT de décembre dernier consacré au défibrillateur automatisé externe (D.A.E.), des formations gratuites sur les « gestes qui sauvent » pouvaient être organisées pour tous les citoyens âgés de 10 ans au minimum. C'est ainsi qu'une session a eu lieu le mercredi 26 avril dernier. Une dizaine de personnes avaient répondu présentes : principalement des agents territoriaux, employés à l'école et au restaurant scolaire, qui avaient émis le souhait de suivre cette formation dans le cadre de leur activité professionnelle, ainsi que deux habitants de Bailleau-le-Pin.

Ce stage était animé par un pompier professionnel, le sergent Frédéric Dessenne du S.D.I.S. 28 (Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir). « Le but d'une telle formation, c'est que les gens prennent conscience qu'on peut sauver une vie en faisant du massage cardiaque avec l'utilisation du défibrillateur », nous expliquait-il. « Ensuite, c'est de prendre conscience que le danger, ce n'est pas que chez les autres. Il y aura donc un peu de prévention incendie. Le but, c'est d'aller plus loin dans le secourisme ».



Après le petit mot d'accueil de Danièle Mury, la première adjointe, chaque participant s'est brièvement présenté puis le sergent Dessenne a débuté la séance par une sensibilisation aux risques d'incendies domestiques. Il a passé en revue les différentes sources de danger, comme par exemple les téléphones portables, les sapins de Noël, les friteuses, les mégots de cigarette, le tout illustré par des photos et de courtes vidéos. Ceci a permis d'éveiller les consciences et d'alimenter le débat en réflexions, toutes plus pertinentes les unes



que les autres, mais aussi de battre en brèche quelques idées reçues.

La deuxième partie, quant à elle, revêtait un aspect plus pratique. A partir d'un scénario simple - une victime (un mannequin pour l'occasion) est à terre, inconsciente - chacun était mis en situation afin d'appréhender la conduite à tenir dans de telles circonstances. Bien sûr, le formateur était là pour guider les stagiaires et les corriger au fur et à mesure en leur indiquant les bons gestes à effectuer. C'est ainsi que chacun a pu s'initier au massage cardiaque sur le mannequin et à la mise en œuvre du défibrillateur automatisé. Tout le monde était d'ailleurs étonné par la simplicité d'utilisation de cet appareil.



A l'issue de ces 2h30 de formation, les commentaires allaient bon train : « J'ai tout appris car, c'est vrai, je n'aurais pas osé me servir du défibrillateur », nous confiait Claude, agent territorial. « Et depuis le temps que je n'avais pas fait de massage, je n'osais même pas toucher le mannequin ! Tout m'a vraiment été utile de A à Z, je n'ai vraiment pas perdu mon temps ». Caroline, danseuse et chorégraphe ajoutait : « Ça permet d'être au clair avec les premiers secours et de pouvoir agir sereinement ». En guise de conclusion, Marie, lycéenne, nous disait : « C'était très intéressant, on a appris plein de choses. La formation est très satisfaisante ».

A priori, le but recherché par le sergent Frédéric Dessenne au début de la séance était atteint ! Cette initiation fait aussi des émules puisqu'à la demande des professeurs des écoles, une formation plus allégée sera dispensée aux élèves de CM1 et CM2.

**Nous vous rappelons que de nouvelles FORMATIONS GRATUITES pourront être organisées par groupe de 8 à 12 personnes. Celles-ci se dérouleront en semaine, soit l'après-midi, soit en début de soirée. Des formations le samedi, voire le dimanche seront aussi envisageables. Renseignements et inscriptions à la mairie de Bailleau-le-Pin.**

Christian Lagoutte

**LE LUCKY**  
 TABAC, PRESSE, LOTO, PMU  
 OUVERT 7J/7  
 21 grande rue  
**28120 BAILLEAU LE PIN**  
**02 37 25 38 79**

**GARAGE**  
  
**GARAGE ROYER**  
 19 route d'Hauville  
 28120 BAILLEAU LE PIN  
 Tél. 02 37 25 37 41  
 Fax 02 37 25 34 59

- VENTE ET RÉPARATION  
 AUTO - MOTO TOUTES MARQUES
- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- PEINTURE



## Commémoration du 8 mai 2017

La journée du 8 mai donne lieu à des cérémonies commémoratives sur l'ensemble du territoire. Le 8 mai de l'année 1945 à 15 heures, est signé un acte de capitulation des armées de Terre, de Mer et de l'Air du IIIe Reich, officialisé dans le QG des forces Alliées, à Reims. Cette date correspond également à la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe avec la reddition pure et simple de l'armée allemande face aux Alliés.



En ce 8 mai 2017, les élus locaux, les pompiers, l'Harmonie, les porte-drapeaux et les Anciens Combattants se sont rendu face au Monument aux morts où deux gerbes furent déposées : la première par M. le Maire, Martial Lochon assisté de deux enfants et la deuxième par M. Fernand Carré, Président de la FNACA.



Tous deux ont procédé à la lecture des manifestes, en hommage aux combattants disparus sur le champ de bataille.

Après la cérémonie au Monument aux morts, nous sommes retrouvés tous ensemble à la salle des fêtes, afin de procéder à la remise des diplômes du travail.

Martial Lochon fait remarquer que cette année qu'il n'y a qu'un seul diplôme, correspondant à une médaille d'argent, remis à M Philippe Barré, employé aux services techniques de la commune.



Enfin M. le Maire a remis la médaille de la commune à M. Fernand Carré, Président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) pour son mérite, son dévouement et son bénévolat. M. Carré était surpris et très ému.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a conclu la cérémonie.



Maryvonne Delpoux

## Festivités du 13 & 14 juillet 2017



Comme chaque année, pour la Fête nationale, la Municipalité vous propose le 13 juillet au soir, un buffet froid qui se tiendra à la salle des fêtes. L'ouverture des portes aura lieu dès 19 heures. S'ensuivra la retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice, avec la participation de l'Harmonie. Le bal populaire, animé par «Yoann», est organisé par le Comité des fêtes. Pour le plaisir de tous, la fête foraine battra son plein.

Les inscriptions pour le buffet seront prises à la mairie jusqu'au mardi 11 juillet 2017.

Le prix est de 15.00 € par adulte, 8.50 € par enfant de moins de 12 ans et gratuit pour les moins de 4 ans. (Tarifs inchangés depuis 2014) les chèques sont libellés à l'ordre de «Comité des fêtes» à la réservation et encaissés à compter du 15 juillet.

Vous êtes également cordialement invités le 14 juillet Place de la Mairie où les sapeurs-pompiers de Bailleau-le-Pin, en partenariat avec la Mairie, animeront de 16h00 à 18h00 divers jeux pour les enfants avec la possibilité de balades en poney attelé. Vous aurez aussi la possibilité d'assister à une manœuvre des pompiers.

Puis nouveau rendez-vous Place de la Mairie à 18 heures, pour le défilé au Monument aux morts pour un dépôt de gerbe, à l'issue duquel un vin d'honneur vous sera offert.

Eric Massot

### INFOS DERNIÈRES

Pour vos rendez-vous (docteur, coiffeur...), pour vous balader à Chartres..., déguster un café en terrasse... et vous aider à compléter des documents administratifs, vous pouvez contacter Nadine au 07 81 98 44 42, elle conduit pour vous. Elle vient vous chercher et vous ramène à votre domicile avec son véhicule.

Pour vos photos d'identité, Franck Lafosse, photographe, se déplace à domicile, vous pouvez le contacter au 06 82 21 14 49.



## La Fête des mères

Chaque année, nous invitons à cette soirée les nouvelles mamans qui ont eu un bébé dans l'année domiciliées sur trois communes.

Nous rencontrons des difficultés à contacter les familles et obtenir une réponse au message que nous laissons dans les boîtes aux lettres, ce qui est regrettable.

Nous aimerions avoir plus de réponses pour mieux organiser la soirée qui est très conviviale et familiale.

Nous avons fêté les nouvelles mamans, leurs bébés, sans oublier les papas, vendredi 19 mai 2017 à 19 heures à la salle des fêtes de Bailleau-le-Pin en présence de MM. les maires des communes de Bailleau-le-Pin, Ermenonville-la-Grande et Sandarville, avec un peu d'avance, la Fête des mères étant fêtée cette année pendant le week-end de l'Ascension.

Cette fête a été animée par l'Harmonie et l'Ecole de musique de Bailleau-le-Pin.

Sur la commune de Bailleau-le-Pin : nous avons eu 14 naissances.

Ermenonville-la-Grande : nous avons eu 2 naissances.

Sandarville : nous avons 3 naissances, dont des jumeaux.

Nous avons honoré en cette soirée 11 mamans. Merci à elles d'avoir répondu présentes.

La Présidente de Familles Rurales, Annie Fauconnier et MM. les maires ont félicité les nouvelles mamans et leurs bébés. Chaque maire a remis une fleur à la maman et Familles Rurales, elle, un petit cadeau : une boîte à mouchoirs confectionnée par les membres du bureau.



Annie remercie Catherine, Laetitia et les membres du bureau pour avoir confectionné les boîtes à mouchoirs. Cette soirée a été clôturée par le verre de l'amitié.

Maryvonne Delpoux

## Urbanisme

Nous publions les enregistrements d'urbanisme depuis la dernière parution du QuiSéTout :

### PERMIS DE CONSTRUIRE

MAIRIE de BAILLEAU-LE-PIN, 4 rue de l'Eglise  
Station d'épuration

### AUTORISATION DE TRAVAUX DANS UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

BAILLY Hervé 6 rue du Moulin  
Comptoir des minéraux

### DEMANDE DE TRAVAUX

VAZ-JOUBERT Jean Manuel/Coralie,  
23 rue de Chartres - Aménagement local commercial

BESNARD Gérard, 22 Bis rue de Meslay-le-Grenet  
Portail et portillon

BERNARD-JANNIN Antonin, 7 rue de l'Aiguillon,  
Montançon - Aménagement garage en pièce à vivre

BERNAS Johan, 22 rue des Vitres  
Abri de jardin

DUMOUTIER Sébastien, 28 rue d'Hauville  
Transformation garage en chambre et salle de bain

FERRAN Gérard, 20 rue des Vitres  
Véranda

SCI SYLMINA, 41 rue du Petit Orme  
Aménagement combles

HERVE Stéphane, 10 rue de Puiseaux  
Sas d'entrées

LAGOUTTE Christian, 3 rue de la Chenaye,  
Harville - Clôture

TIMBERT Jacques, 2 rue des Sorbiers  
Extension habitation

BERNAS Johan, 22 rue des Vitres  
Aménagement combles

MARNEUR Thierry, 12 rue de Meslay-le-Grent  
Fenêtre de toit

**PAYSAGES JULIEN & LEGAULT**

- Création
- Entretien
- Clôtures
- Élagage
- Espaces verts

Qualification P110

28240 LA LOUPE  
Tél. 02 37 81 05 38  
Fax. 02 37 81 06 67

61110 RÉMALARD EN PERCHE  
Tél. 02 33 73 48 54  
Fax. 02 33 73 42 86

72170 MARESCHE  
Tél. 02 43 33 93 49

www.paysages-julien-et-legault.fr

**TERRASSEMENT**  
POUR TOUS RACCORDEMENTS  
PRIVATIF - AMENAGEMENT

Patrick GRESSELLE  
2, rue de la Libération  
28120 BAILLEAU LE PIN  
Tél./ Fax 02 37 25 46 43 - Port. 06 14 41 89 11



## REFORME DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)



Jusqu'à mars 2017, l'ensemble des communes du département recevaient les demandes de CNI pour leurs administrés et intervenaient de la façon suivante :

- Accueil des demandeurs en mairie
- Pré instruction et contrôle des pièces du dossier
- Prise d'une empreinte et préparation du dossier (collage des timbres fiscaux)
- Envoi du dossier papier en préfecture

La préfecture assurait ensuite l'instruction et la saisie ainsi que l'envoi du CERFA complété à l'imprimerie nationale. La CNI fabriquée était envoyée directement à la mairie pour remise à l'usager après contrôle d'identité du demandeur.

Dorénavant, dans le cadre de la modernisation des procédures, les demandes de cartes nationales d'identité doivent être saisies directement via les systèmes de recueil des passeports dont sont équipées 18 communes du département d'Eure-et-Loir.

La commune de Bailleau-le-Pin, non équipée du dispositif de recueil, n'est donc plus en mesure d'assurer la tâche d'accueil des demandeurs de CNI.

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte) reste gratuite. Elles permettent également de réaliser conjointement une demande de carte d'identité et de passeport. Cependant, le dossier papier continuera à être accepté pour les administrés qui le souhaitent.

Les communes où les mairies sont équipées de dispositifs de recueil des titres (DR) pour le recueil des demandes de passeport et de cartes nationales d'identité sont les suivantes :

Anet - Auneau-Bleury-Saint-Symphorien - Bonneval - Brezollles - Chartres - Châteaudun - Châteauneuf-en-Thymerais - Cloyes-les-Trois-Rivières - Courville sur Eure - Dreux - Illiers-Combray - La Loupe - Lucé - Maintenon - Nogent-le-Roi - Nogent-le-Rotrou - Vernouillet - Les villages Vovéens.

Eric Massot

## Un bureau d'accueil new look



Anne dans son nouveau bureau

Le bureau d'accueil de la mairie, était devenu vieillot, inadapté et obsolète ce qui a nécessité une profonde rénovation. Anne Guillaume, notre secrétaire administrative qui assure l'accueil du public a été directement associée à la décoration intérieure et au choix des matériels. Nous avons favorisé le travail en interne en impliquant au maximum les services techniques de la commune. Après que ces derniers, aidés d'Anne eurent déménagé et transféré le matériel dans la salle des mariages, les travaux purent commencer. Dans un premier temps, les employés municipaux ont démolì le demi-mur de séparation entre le bureau de la secrétaire et le public qui servait de guichet. Ils ont alors constaté que le sol n'était pas du même niveau de chaque côté de ce mur. Il n'y avait pas d'autre solution que de démolir et évacuer le carrelage existant, quelque peu démodé, afin de pouvoir avoir le même niveau dans tout le bureau.

L'entreprise Boudet de Bailleau-le-Pin a coulé une dalle béton et posé un nouveau carrelage. Elle a également procédé à l'isolation des murs.

Les établissements Butteau de Bailleau-le-Pin se sont chargés de la partie électricité et chauffage.

Toutes les finitions, pose de baguettes, les peintures, les poses de rideaux ont été réalisées en interne par Olivier Chardon.



Olivier Chardon en train de peindre

La société Dactyl Buro de Chartres a été chargée de fournir le mobilier et le guichet qui répond aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Dorénavant, les administrés, qui viendront en mairie se rendront compte des changements apportés et il est vrai que ce n'était pas du luxe.

Eric Massot

### Rappel des Horaires d'ouverture de la Mairie au public

**Lundi** : 9 H 00 à 12 H 00  
14 H 00 à 18 H 15

Vente tickets de cantine  
9H00 à 12H00 - 14H30 à 18H15

**Mardi** : 9 H 00 à 12 H 00

**Mercredi** : 9 H 00 à 12 H 00  
Vente des tickets de cantine :  
9 H 00 à 12 H 00

**Vendredi** : 9 H 00 à 12 H 00  
14 H 00 à 18 H 15

Vente tickets de cantine : 9H00 à 12H00  
14H30 à 18H15



## Un 15 août, à Bailleau-le-Pin ...

Pour beaucoup d'entre nous, le 15 août est synonyme de jour de repos. Mais c'est avant tout une célébration essentielle dans la religion catholique : la fête de l'Assomption pendant laquelle on commémore la montée au ciel de la Vierge Marie, la mère de Jésus. Ce jour est chômé en France depuis 1638, date à laquelle Louis XIII lui consacra le Royaume de France pour la remercier d'avoir pu lui donner un héritier, le futur roi Louis XIV.

Le 15 août devint même le jour de la fête nationale sous les Premier et Second Empire avant d'être remplacé par le 14 juillet en 1880 sous la III<sup>ème</sup> République. Le 15 août sera alors proclamé jour férié.

**En outre, à Bailleau-le-Pin, ce jour revêt une signification toute particulière ...**

### Des drapeaux tricolores flottent sur le clocher de l'église ...

Été 1944. Voici plus de deux mois que les alliés ont débarqué en Normandie. Entre Bailleau et Romigny, la voie ferrée a subi son dernier bombardement par l'aviation alliée le 30 juin, détruisant complètement une rame de wagons vides en stationnement. Les dernières troupes d'occupation, fatiguées moralement et physiquement, ont quitté Bailleau, il y a peu, sans incident. Depuis quelques jours une vague de chaleur sévit sur toute la France, les températures dépassant allègrement les 30 degrés. C'est ainsi qu'une nouvelle à peine croyable se répand dans Bailleau, en fin de matinée, comme une trainée de poudre : « les Américains arrivent ! Ils sont sur la route de Magny ! ». Les habitants se précipitent alors le long de la route de Chartres pour accueillir et fêter, comme il convient, les libérateurs. Ils appartiennent au 20<sup>ème</sup> corps de la 3<sup>ème</sup> armée américaine commandée par le général Patton. Ils sont arrivés à Magny la veille et ont établi leur campement pour la nuit à proximité de Bailleau. Les soldats américains distribuent aux enfants des plaquettes de chocolat et une curieuse pâte que l'on doit mâcher : du chewing-gum !

Dans ce moment de liesse, quelques gamins entreprennent d'aller faire sonner la cloche de l'église. « On a tellement tiré sur la corde que la courroie du battant de la cloche a fini par céder. », nous confiait récemment l'un d'entre eux, alors âgé de 11 ans en 1944. « Heureusement, monsieur Gouin, le bourrelier,



l'a vite réparée et la cloche a pu rapidement sonner à nouveau ».

Dès midi, les drapeaux tricolores flottent sur le Monument aux morts et sur le clocher de l'église. Toute la journée, ce n'est qu'un défilé ininterrompu d'hommes et d'engins de toutes sortes prenant la direction de Chartres. En fin de soirée, un immense parc de matériel militaire est installé à l'ouest du village. Bailleau-le-Pin est libéré !

### Une plaque commémorative ...

Ce jour si particulier, c'était le 15 août 1944. « J'ai vu arriver, en 1940, l'invasisseur avec des larmes de douleur et de honte », écrira Maurice Bonnet, le maire de l'époque, « et j'ai reçu le 15 août 1944 les premiers soldats américains, nos libérateurs, avec des larmes de joie ! »

Quelques années plus tard, une plaque commémorative fût scellée sur le mur de la maison située au carrefour des routes de Magny et de Chartres en souvenir de ce jour glorieux. Et c'est tout naturellement que la portion de route allant du carrefour au passage à niveau fut baptisée « Rue de la Libération » lorsque l'on donna des noms aux rues de Bailleau-le-Pin.



Voici pourquoi, chaque 15 août, une cérémonie a lieu à cet endroit, afin de ne pas oublier ces soldats américains qui, un 15 août 1944, ont su redonner espoir et fierté à tous les Bailleaulais.

Christian LAGOUTTE



Pour les curieux : un film réalisé en 1944 par Georges Godfroid, réparateur radio-TSF et cinéaste amateur, nous montre la libération d'Illiers-Combray le même jour. Il est visible sur le site « [memoire.ciclic.fr](http://memoire.ciclic.fr) » (Site de l'agence régional du livre, de l'image et de la culture numérique en Région Centre-Val de Loire). Voici le lien : [memoire.ciclic.fr/5806-liberation-d-illiers-combray](http://memoire.ciclic.fr/5806-liberation-d-illiers-combray)



## Compte rendu de la réunion du Conseil municipal (extrait)

Les comptes rendus complets sont consultables en Mairie aux horaires d'ouverture au public.

### Séance du 14 décembre 2016

Présents : M. LOCHON Martial, Maire, Mmes : AUGROS Marie-Claude, CORDONNIER Virginie, DELPEUX Maryvonne, MOREAU Nathalie, MURY Danièle, ZDEBSKI Patricia, MM : DESVEAUX Luc, GOIRAND Jean-Luc, HENRIETTE Rodolphe, LAGOUTTE Christian, MASSOT Éric.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CHAUVEAU Estelle à Mme ZDEBSKI Patricia, MM : AUTIN Jean Michel à M. LOCHON Martial, BENOIST Laurent à M. DESVEAUX Luc, SABATHIER Jérôme à M. HENRIETTE Rodolphe

Absent(s) : Mme LETERRIER Katy, M. MAILLOT Yoland.  
A été nommé(e) secrétaire : Mme CORDONNIER Virginie.

#### I. MÉDIATHÈQUE : ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer le marché public suivant : REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT EN MEDIATHEQUE, et toutes les pièces relatives à ce marché se décomposant en quinze lots comme suit :

**Lot n° 1** : désamiantage : Entreprise SN TTC 21 432.30 € HT 19 Rue de Fontenay 28110 LUCE.

**Lot n° 2** : Terrassement VRD - Démolition - Gros œuvre maçonnerie ; Entreprise SERCO LODI 56 138.00 € HT ; BP 11101- 28303 MAINVILLIERS.

**Lot n° 3** : charpente/ossature bois/bardage ; Entreprise CHARPENTE COURVILLOISE 41 990.56 € HT (base+ option plancher bois) ; 7 rue de Châteauneuf 28190 COURVILLE SUR EURE.

**Lot n° 4** : Couverture ardoise-zinguerie- châssis de toit ; Entreprise EFFAGE ENERGIE 31 464.44 € HT (base + option ardoise d'Espagne) ; ZI Du bois Gueslin Est, Allée Gueslin 28 630 MIGNIERES

**Lot n° 5** : Menuiseries extérieures aluminium ; Entreprise BRACHET FRERES 30 722.69 € HT ; 5 Rue des treize langues 28200 CHATEAUDUN

**Lot n° 6** : Ravalement ; Entreprise VERGNAUD BATIMENT 13 675.66 € HT ; Parc d'Activité de la Messesselle 28400 NOGENT LE ROTROU.

**Lot n° 7** : Isolation cloisons - Faux plafonds ; Entreprise montable) ; 1 Bis, impasse Saint Aubin 28300 AMILLY.

**Lot n° 8** : Menuiseries intérieures ; Entreprise BRACHET FRERES 8 940.64 € HT (base et cloison démontables non retenues) ; 5 Rue des treize langues 28200 CHATEAUDUN.

**Lot n° 9** : Carrelage - Faïences- Sols souples ; Entreprise MAISECAM 14 800 € HT ; 28 Avenue du Val de l'Eure 28600 FONTENAY SUR EURE.

**Lot n° 10** : Plomberie – Sanitaires ; Entreprise HYDRO CONFORT 6 839.08 € HT ; 103 Rue de Chartres 28000 CHARTRES.

**Lot n° 11** : Electricité - courants forts – faibles ; Entreprise GUILLARD 14 826.00 € HT ; 7 Rue de la paix 28630 THIVARS.

**Lot n° 12** : Chauffage- eau chaude - PAC duo ; Entreprise HYDRO CONFORT 12 108.34€ HT ; 103 Rue de Chartres 28000 CHARTRES.

**Lot n° 13** : Peintures Intérieures- Extérieures ; Entreprise MAI 5 703.81 € HT (base + pictogrammes et film adhésifs vitrages) ; 34 Rue Saint- Chéron 28000 CHARTRES.

**Lot n° 14** : Clôtures - espaces verts ; Entreprise PAYSAGE JULIEN ET LEGAULT 29 112.02 € HT ; 52 Avenue de Thymerais 28240 LA LOUPE.

**Lot n° 15** : Mobilier ; Entreprise BLANCHET DHUISMES 19 484. 89 € HT ; ZI EUROVAL 15 Rue du Val de l'Eure 28630 FONTENAY SUR EURE.

#### II. TARIFS COMMUNAUX 2017

Monsieur Le Maire informe les Conseillers municipaux qu'aucune demande particulière n'a été faite pour instaurer de nouveaux tarifs et propose de reconduire les mêmes tarifs pour l'année 2017 ; Après délibération, les Conseillers municipaux, à l'unanimité, décident que les tarifs communaux pour l'année 2017 restent inchangés.

#### III. ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE D'HAUVILLE ET DE LA BEAUSSIÈRE

Mr Le maire présente aux conseillers municipaux le devis estimatif établis par Orange pour l'enfouissement des réseaux dans le cadre de l'opération rue d'Hauville et rue de la Beaussièrre : Pour un montant total estimatif de 10 675.54 € dont 3 693.98 € à la charge de la commune. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

#### IV. RÉNOVATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE CHARTRES-COURTALAIN

- Considérant que cette ligne est indispensable pour que les usagers disposent de transports collectifs publics performants pour leurs déplacements publics et professionnels,  
- Considérant que cette desserte est un véritable acte structurant pour l'ouest de l'Eure-et-Loir à partir de Chartres,  
- Considérant que la dérogation accordée par SNCF Réseau permettant aux trains de rouler à 100 km / heure sur cette voie s'arrêtera en 2019,  
- Considérant que des travaux de rénovation de la ligne (rails et signalisation) doivent être réalisés dans les meilleurs délais, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, demande que les travaux soient inscrits en urgence dans un avenant au Contrat de plan Etat-Région 2014 - 2020, avenant qui doit être signé en 2017.

#### V. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Lochon informe les membres du Conseil municipal de la réception de la nouvelle carte liée au remembrement. Le Maire demande à la commission Chemin de se réunir en groupe élargi afin de discuter des décisions mises en place.

#### VI. TOUR DE TABLE

Monsieur MASSOT lit une note d'information reçue par les services de l'Etat pour la vigilance à apporter pour la grippe aviaire.

Séance levée à : 22:40

### Séance du 7 février 2017

Présents : M. LOCHON Martial, Maire, Mmes : DELPEUX Maryvonne, MOREAU Nathalie, MURY Danièle, ZDEBSKI Patricia, MM : BENOIST Laurent, DESVEAUX Luc, GOIRAND Jean-Luc, HENRIETTE Rodolphe, LAGOUTTE Christian, MASSOT Eric, SABATHIER Jérôme

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : AUGROS Marie-Claude à M. MASSOT Eric, CHAUVEAU Estelle à Mme ZDEBSKI Patricia, CORDONNIER Virginie à Mme MURY Danièle, LETERRIER Katy à M. HENRIETTE Rodolphe, M. AUTIN Jean Michel à M. LOCHON Martial  
Absent(s) : M. MAILLOT Yoland

En préambule, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que deux agents techniques ont eu un accident de travail lors de leur service. Monsieur le Maire annonce que la signature pour l'acquisition de la parcelle "Terrain pour le parking de la Salle de sport" a été actée le samedi 28 Janvier. Le procès-verbal de la séance du 14 Décembre 2016 est approuvé.

#### I. DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU

Dans le cadre des enfouissements de réseaux, rue d'Hauville et rue de la Beaussièrre, Monsieur le Maire propose de demander deux dossiers d'aide financière.

1. DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE/ TRAVAUX D'AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES RESEAUX/D'ASSAINISSEMENT : Le Conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour les travaux d'amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement sur la commune de Bailleau-le-Pin. Une aide financière de 151 532 € est sollicitée, soit 60% de l'estimation des travaux d'assainissement.

2. DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE/ TRAVAUX ET EQUIPEMENTS D'ECONOMIE D'EAU : Le Conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour les travaux et équipements d'économie d'eau sur la commune de Bailleau-le-Pin. Une aide financière de 72 913 € est sollicitée, soit 60% de l'estimation des travaux d'eau potable. Monsieur le Maire rappelle que les travaux ne pourront être effectués qu'avec l'octroi des subventions par l'Agence de l'Eau.

#### II. DEMANDE DE SUBVENTION FDI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la compétence Enfouissement des réseaux est une compétence de la Communauté de communes "Entre Beauce et Perche" et que désormais les demandes de subventions se feront directement auprès des services de la « Com com » qui se chargera de faire des demandes de subventions.

1. DEMANDE DE SUBVENTION ENFOUISSEMENT DE RESEAUX 2017 : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX- RUE D'HAUVILLE : Monsieur le Maire expose la nécessité d'enfouir la totalité des réseaux. Le coût HT estimé par la SEIPC de l'opération totale est de 195 000 €. Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de solliciter l'aide financière auprès de la Communauté de communes " Entre Beauce et Perche" pour les enfouissements des réseaux rue d'Hauville, et accepte de prendre le reste à charge du montant des travaux déduits des différentes aides financières.

2. DEMANDE DE FDI 2017 : TRAVAUX BUREAU ACCUEIL DE LA MAIRIE : Le Conseil municipal valide pour 2017, les travaux du bureau de l'accueil de la mairie. Le coût de ces travaux est estimé à 23 000 € HT. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental, dans le cadre du FDI soit une demande d'aide de 30% sur le montant de travaux.

3. DEMANDE DE FDI 2017 : TRAVAUX AMENAGEMENT RUE DE LA TUILERIE ET PARKING : Le Conseil municipal valide pour 2017, les travaux d'aménagement rue de la Tuilerie et le parking. Le coût de ces travaux est estimé à 318 085 € HT. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental, dans le cadre du FDI soit 30% pour un montant de travaux plafonnés à 100 000 €. Il se peut que le projet soit reporté en 2018.

4. DEMANDE DE FDI 2017 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SURFACE RUES D'HAUVILLE ET DE LA BEAUSSIÈRE : Le Conseil municipal valide pour 2017, les travaux d'aménagement de trottoirs et d'espace public rue d'Hauville et rue de la Beaussièrre. Le coût de ces travaux est estimé à 126 785 € HT. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental, dans le cadre du FDI soit 30% pour un montant de travaux plafonnés à 100 000 €.

#### III. POINT TRAVAUX

Monsieur LOCHON, informe les membres du Conseil municipal que le Marché de la Station d'épuration a été signé le 3 février 2017 et que le Marché de la Médiathèque sera signé le 16 février 2017. L'entreprise MSE, qui a été retenue pour la construction de la Station d'épuration, lance le début des études pour permettre ensuite le lancement de la construction de la Station d'épuration, devant démarrer en Mars. Suite à l'accident de travail des deux agents techniques, les travaux envisagés en Régie pour le bureau de l'accueil risquent de prendre du retard et d'en augmenter les coûts également. Monsieur le Maire informe qu'il a demandé un devis pour la réaction des toilettes publiques. Il a également demandé un devis pour le fournil (bâtiment proche de la mairie) afin de le remettre en état.

#### IV. LANCEMENT MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur LOCHON Martial, Maire, souhaite que l'on termine les aménagements de la rue de la Tuilerie et du Parking dans



la continuité des travaux effectués lors du Cœur de Village : Monsieur le Maire propose également que l'on étudie la faisabilité de réaliser, en 2018, les aménagements de la rue de Chartres dans la continuité de la rue d'Illiers. Deux entreprises de maîtrise d'œuvre vont être sollicitées sur ces deux dossiers : EMPEREUR ET SODEREF ; Le Conseil municipal à l'unanimité donne l'autorisation de lancer deux maîtrises d'œuvre pour les travaux de la rue de la Tuilerie et du Parking attenant et de la Rue de Chartres.

### V. COMPTE RENDU COMMISSION CHEMINS

Monsieur LOCHON donne la parole à Monsieur DESVEAUX afin d'expliquer les modifications mise en place pour le futur remembrement :

- 1 - Suppression d'un bout de chemin sur la route de Rosay ;
- 2 - Suppression d'un chemin à Pommeray le long de la ligne SNCF ;
- 3 - Rajout d'un chemin le long de la Route de Magny ;
- 4 - Prolongement du chemin le long de la RD921 ;
- 5 - Maintien d'une bande de 5 mètres autour de la Station d'épuration et rajout de 10 m derrière, et donc suppression d'un chemin le long de la route de Sandarville ;
- 6 - Suppression chemin limitée de la Commune de Sandarville ;
- 7 - Conserver qu'un seul chemin du côté bosquet ;
- 8 - Pas de chemin autour de la mare d'Harville et vérifier bandes de 5 mètres derrière les peupliers ;
- 9 - Suppression du chemin le long de la route d'Harville et le transférer en réserve foncière pour agrandir la route ;
- 10 - Réserve foncière (Dumesnil)-emplacement chemin ;
- 11 - Suppression d'un chemin et le ramener le long de la Gouletterie ;
- 12 - Problème de chemin près de la ligne SNCF-Pommeray ;
- 13 - Suppression de ce chemin et en rajouter un autre ;
- 13b - Rajout d'un chemin ;
- 14 - Suppression voie d'accès arbres Magny ;
- 15 - Chemin de qualité.

De plus, Monsieur le Maire demande de prévoir la réserve foncière nécessaire dans le cadre de l'aménagement foncier en cours soit :

- Rond-point Rue de Chartres/Rue des Peupliers ;
- Suppression route de Pommeray à Magny ;
- Tourne à gauche Pommeray ;
- Tourne à gauche Montançon ;
- Tourne à gauche Chemin de la Messe.

Les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité la révision de création d'une réserve foncière.

### VI. COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le nouveau nom de la régie électrique est SYNELVA, depuis la dissolution du syndicat électrique et la mise en place d'une SEM au 1er janvier 2017. Désormais, lors d'une demande d'intervention ou de subvention, celle-ci doit être faite directement auprès de la Communauté de communes qui se substitue au syndicat électrique. Une réunion sur l'eau et la prise de compétence est programmée le 16 février 2017 pour envisager une prise de compétence par la Communauté de communes au 1er janvier 2018. Madame MURY propose la mise en place d'une convention avec les maires pour conserver un rapport avec les usagers.

Monsieur HENRIETTE précise également que la compétence « Assainissement » sera également transférée.

### VII. CLECT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur la validation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de communes Entre Beauce et Perche, suite à la prise de compétence Incendie (SDIS) à compter du 1er Janvier 2017.

### VIII. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire annonce que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) aura lieu le 21 Février 2017 à 18h30 et la Commission Finances se réunira le 21 Mars 2017 à 18h00. Monsieur LOCHON informe que la société Orange viendra déposer la dernière cabine téléphonique de la commune du fait de sa très faible utilisation.

### IX. TOUR DE TABLE

Monsieur GOIRAND informe qu'une fuite d'eau dans la salle de réunion de la Salle des sports a été réparée par la société SERT (garantie décennale) et la peinture refaite. Monsieur MASSOT annonce que la troupe "Les Troubadours de la Joie"

feront leur représentation le samedi 11 mars à la Salle des fêtes de Bailleau-le-Pin à 20h30. Monsieur BESNOIT demande si la ligne de bus déjà existante pour aller jusqu'à Mignières s'arrêtera à Bailleau -le-Pin afin de transporter les élèves qui ont choisi de s'inscrire dans ce collège.

Monsieur le Maire répond qu'à ce jour il n'a pas de réponse, mais que le service, s'il est mis en place, sera à la charge des parents et non pas à la charge de la commune. Monsieur le Maire donne également les dates pour les prochaines élections présidentielles (le 23 avril et le 7 mai) et législatives (11 et 18 juin) et annonce que les tours de garde seront définis lors du prochain Conseil municipal.

Séance levée à: 22:15

## Séance du 4 avril 2017

*Présents : M. LOCHON Martial, Maire, Mmes : CHAUVEAU Estelle, CORDONNIER Virginie, DELPEUX Maryvonne, MOREAU Nathalie, MURY Danièle, ZDEBSKI Patricia, MM : AUTIN Jean Michel, BENOIST Laurent, DESVEAUX Luc, GOIRAND Jean-Luc, HENRIETTE Rodolphe, LAGOUTTE Christian, MASSOT Eric*

*Excusé(s) ayant donné procuration : Mme AUGROS Marie-Claude à M. MASSOT Eric, M. MAILLOT Yoland à M. LOCHON Martial*

*Absent(s) : M. SABATHIER Jérôme*

Le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2016 est approuvé.

Le Conseil municipal passe désormais à 17 car Madame LETERRIER Katy a donné sa démission en date du 4 avril 2017.

### Voir page 11

### III. BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2017

1. COMPTE ADMINISTRATIF EAU – ASSAINISSEMENT 2016 : Le Conseil municipal, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur LOCHON Martial, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré, sous la présidence de Madame MURY Danièle, Doyenne du Conseil municipal, lui donne acte de la présentation du Compte Administratif 2016 du Budget Eau et Assainissement Comptabilité M49 telle que résumée dans le tableau joint à la présente délibération, constate aussi pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec indication du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau récapitulatif.

2. COMPTE DE GESTION EAU- ASSAINISSEMENT 2016 : Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte Administratif dressé par Monsieur LOCHON Martial, Maire, et présenté par Madame MURY Danièle, Doyenne de l'assemblée, après avoir constaté que ce document comptable était en tout point conforme au Compte de Gestion 2016 dressé par Madame BOURBAO Christine, Receveur municipal, DECIDE d'approuver le Compte de Gestion 2016 dressé Madame BOURBAO Christine, DONNE délégation de signature à Monsieur LOCHON Martial, Maire, pour signer le Compte de Gestion 2016, dressé pour la comptabilité du Budget Eau et Assainissement, Comptabilité M49.

3. TARIFS EAU – ASSAINISSEMENT : Le Conseil municipal décide à l'unanimité de conserver les prix de l'eau et de la redevance assainissement et restent inchangés pour l'année 2017 soit :

- redevance assainissement : 1.24 € HT le m3
- prix de l'eau : 1.32 € HT le m3
- participation raccordement eaux usées (pluvial + assainissement) : 1 800 €

4. BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2017 :

Voir tableau en annexe page 11.

### IV. BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2017

1. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2016 : Le Conseil municipal, délibérant sur le compte administratif 2016 dressé par Monsieur LOCHON Martial, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré, sous la présidence de Madame MURY Danièle, Doyenne de l'assemblée. Lui donne acte de la présentation du compte administratif 2016 du budget M14 de la commune de BAILLEAU LE PIN telle que résumée dans le

tableau joint à la présente délibération, constate aussi que pour la comptabilité, les identités de valeurs avec indication du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau récapitulatif.

2. COMPTE DE GESTION COMMUNE 2016 : Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte Administratif de la commune de BAILLEAU- LE -PIN dressé par Monsieur LOCHON Martial, Maire, et présenté par Madame MURY Danièle, Doyenne de l'assemblée, après avoir constaté que ce document comptable était en tout point conforme au Compte de Gestion 2016 dressé par Madame BOURBAO Christine, Receveur municipal, DECIDE d'approuver le Compte de Gestion 2016 dressé par Madame BOURBAO Christine, DONNE délégation de signature à Monsieur LOCHON Martial, Maire, pour signer le Compte de Gestion 2016, dressé pour la comptabilité du Budget de la COMMUNE DE BAILLEAU- LE- PIN, Comptabilité M14.

### 3. VOTE DES SUBVENTIONS 2017

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2017
ACB FOOTBALL	2 000
ACB JUDO	1 000
TENNIS DE TABLE	1 000
HARMONIE	1 050
ECOLE DE MUSIQUE	1 250
DANSE ARABESQUE	600
COMITE DES FETES	430
MAJORETTES	500
FNACA	105
AIDE A DOMICILE	1 300
CLUB 3ème AGE	110
SPA	80
AMICALE DES SAPEURS POMIERS	170
BADMINTON	200
LES 20 FACES DU JEU	100
THEATRE "FOKS PERCYES"	200
TAEKWONDO	500
LE BERCEAU	150
	10 745

Le Conseil municipal à la majorité (1 abstention) décide que soient versées aux associations les subventions ci-dessus pour l'année 2017.

Le Conseil municipal vote une subvention exceptionnelle pour l'association de Taekwondo de 844.00€ afin de leur permettre de faire l'acquisition de matériel d'entraînement sur les tatamis.

4. VOTE DES TAUX TFB, TFNB, TH (taxes locales) : Le Conseil municipal décide à l'unanimité que les taxes locales soient reconduites au même taux que celui appliqué en 2016 soit :

- Taxe habitation : 9.91 % ; Taxe foncière (bâti) : 19.56 % ;
- Taxe foncière (non bâti) : 32.70% ;
- Le produit attendu s'élève à 388 641 € pour l'année 2017.

### 5. BUDGET COMMUNE 2017 :

Voir tableau en annexe

### V. CHOIX MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX RUE DE CHARTRES ET RUE DE LA TULLERIE

Monsieur LOCHON présente aux membres du Conseil municipal deux devis concernant le choix de la maîtrise d'œuvre pour la rue de Chartres et deux devis pour la rue de la Tuilerie. Deux entreprises ont répondu pour la rue de Chartres : L'entreprise SODEREF pour 13 585.00 € HT ; L'entreprise EMPEREUR pour 16 332.30 € HT ; Les membres du Conseil municipal après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de retenir l'entreprise SODEREF. Deux entreprises ont répondu pour la rue de la Tuilerie : L'entreprise SODEREF pour 14 150.00 € HT ; L'entreprise EMPEREUR pour 17 077.50 € HT ; Les membres du Conseil municipal après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de retenir l'entreprise SODEREF.

### VI. VENTE DE TONDEUSE D'OCCASION

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à vendre la tondeuse d'occasion d'une valeur de 1 000.00 € et remercie Monsieur DESVEAUX pour son implication.

### VII. ELECTIONS

Monsieur LOCHON informe les membres du Conseil municipal que les bureaux de vote pour les élections présidentielles sont



désormais ouverts de 8h à 19 h. Les tours de garde pour les élections présidentielles du 23 Avril et 8 mai 2017 sont arrêtés.

## LE BUDGET COMMUNAL

### VIII. QUESTIONS DIVERSES

Points travaux :

- pour la Médiathèque, la BDEL donne 1€/habitant et un forfait de 300€ pour la maintenance du système ;
- une demande de financement pour le matériel informatique a été demandée auprès de la DRAC.

Monsieur LOCHON va se rapprocher de la Communauté de communes qui a la compétence, et voir comment va pouvoir se mettre en place, avec la participation des salariés de la médiathèque d'Illiers-Combray et des bénévoles.

Un aide de 1 000 € est possible pour l'acquisition d'un fonds documentaire.

- Pour la Station : Nous sommes dans l'attente du retour du Permis de construire.

- Pour le lotissement , Nexity envisage de commencer les travaux d'ici un mois et demi.

- Une consultation est lancée pour le relevé des sépultures.

- Pour le remembrement, un point sur les chemins est à faire avant la commission du 24 avril 2017.

### IX. TOUR DE TABLE

Madame MURY et Monsieur MASSOT donnent un compte-rendu de la réunion avec le SICTOM BBI Dangeau :

- Les taux 2016 sont maintenus ;
- Le BBI a provisionné 156 000 €, plus les frais d'avocats, plus les pénalités en vue du litige avec la Com com ;
- Une opération pneu a été faite et sera sûrement reconduite du fait de son succès ;
- L'intervention dans les écoles avec Pauline du SICTOM sur la gestion des déchets s'est bien déroulée et est appréciée ;
- En juin, un contrôle des déchets aura lieu.

Monsieur BENOIST informe qu'il y a des nids de poule rue du Chatelet à Pommeray. Monsieur DESVEAUX lui dit que la commune va effectuer les réparations, mais actuellement c'est difficile de tout mettre en œuvre pour les employés communaux car ils ne sont que deux.

Séance levée à : 23:30

**Le budget est un acte juridique prévoyant et autorisant les dépenses et les recettes de la commune. Cet acte prévisionnel est modifiable par décision du conseil municipal. Il comporte deux sections :**

- la section de fonctionnement
  - la section d'investissement
- Il s'équilibre en dépenses et en recettes.**

#### BUDGET commune 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	935 707,96	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	935 707,96
Charges à caractère général	148 480,00	Résultat de fonctionnement reporté	234 607,96
Charges de personnel et frais assimilés	197 105,00	Atténuations de charges	5 000,00
Dépenses imprévues	51 153,49	Produits des services, du domaine etc.	12 000,00
Virement à la section d'investissement	226 221,54	Impôts et taxes	430 929,00
Amortissements	3 498,79	Dotations, subventions, participations	212 171,00
Autres charges de gestion courante	265 000,00	Autres produits de gestion	40 000,00
Charges financières	36 467,47	Produits exceptionnels	1 000,00
Charges exceptionnelles	7 781,67		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 123 058,29	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 123 058,29
Résultat d'investissement reporté	190 512,96	Affectation du résultat	190 512,96
Immobilisations incorporelles :		Cautions	1 000,00
étude architecte	29 000,00	Amortissements	3 498,79
licence informatique	3 628,80	Vente de terrains	69 000,00
maîtrise d'oeuvre rue de Chartres	30 000,00	ECTVA :	
Immobilisations corporelles :		Divers travaux	8 537,00
Parking cimetiére	15 000,00	Lot de Finances 2016	36 000,00
Cimetière	30 000,00	Cimetière	4 865,00
Hauville – aménagement de voirie	225 000,00	Hauville – aménagement de voirie	35 000,00
Rue de la Tulierie – maîtrise d'oeuvre	15 000,00	Terrain foot	12 400,00
Jeux d'enfants	15 000,00	Rue de la Tulierie – maîtrise d'oeuvre	5 425,00
Installations générales (bureaux)	5 000,00	Jeux d'enfants	2 400,00
Bureau secrétaire	25 000,00	Installations générales (bureaux)	3 900,00
Toilettes publiques (rue Eglise)	15 000,00	Toilettes publiques (rue Eglise)	2 400,00
Outils spécifique	5 000,00	Agenda accessibilité personnes handicapées	976,00
Plantations arbres	1 000,00	Construction Médiathèque	60 000,00
Matériel informatique	3 000,00	Subventions travaux :	
Immobilisations en cours :		Parking cimetiére	3 000,00
Agenda accessibilité personnes handicapées	6 000,00	Hauville – aménagement de voirie	187 500,00
Construction Médiathèque	384 000,00	Terrain foot	24 000,00
Emprunts et dettes assimilées	105 916,53	Installations générales (bureaux)	6 866,00
		Construction Médiathèque	239 756,00
		Virement de section de fonctionnement	226 221,54

#### BUDGET eau 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	373 130,21	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	373 130,21
Charges à caractère général	115 012,00	Résultat de fonctionnement reporté	163 950,21
Charges de personnel et frais assimilés	4 500,00	Amortissements subventions	1 180,00
Atténuations de produits	35 500,00	Vente de produits, services, etc. :	
Dépenses imprévues	18 178,71	vente d'eau	67 000,00
Virement à la section d'investissement	148 360,81	redevance assainissement	66 000,00
Amortissements	15 651,19	autres redevances	30 000,00
Autres charges de gestion courante	500,00	locations compteurs	5 000,00
Charges financières	15 427,50		
Charges exceptionnelles	20 000,00		

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 722 687,89	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 722 687,89
Résultat d'investissement reporté	35 205,89	Affectation du résultat	35 205,89
Amortissements des subventions	1 180,00	Amortissements	15 651,19
Immobilisations incorporelles :		Subventions travaux :	
Etude station d'épuration	34 104,00	Station d'épuration	1 104 113,00
maîtrise d'oeuvre contournement	6 821,00	Création pluviales Hauville	235 000,00
Immobilisations en cours :		Contournement pluviales ouest	184 357,00
Station d'épuration	1 163 700,00	Virement de section de fonctionnement	148 360,81
Contournement pluviales ouest	186 677,00		
Création pluviales Hauville	275 000,00		
Emprunts et dettes assimilées	20 000,00		

## Principaux chiffres concernant l'eau et l'assainissement collectif à Bailleau-le-Pin (Extraits du rapport annuel 2016)

### 1°) Prix et qualité du service public d'eau potable

Le service public d'eau potable dessert 1 550 habitants au 31/12/2016 (1 544 au 31/12/2015)

Il y a 699 abonnés au 1er janvier 2016 et 2,21 habitants par abonné.

La consommation moyenne est de 97,33 m3 par abonné.

L'eau distribuée à Bailleau-le-Pin est achetée à la Communauté de communes (Pays de Combray en 2015 devenue Beauce et Perche en 2016). En 2015 nous avions acheté 92 000 m3 et nous en avons acheté 77 561 m3 en 2016 soit une baisse significative de 15,7%.

En 2016, le total vendu aux abonnés est 68 474 m3 et 2 256 m3 ont été consommés par les installations communales (Salle des sports, écoles, salle des fêtes...)

Les 6 831 m3 restants sont principalement des fuites du réseau de canalisations avant les compteurs. Le linéaire du réseau de canalisations du service public est de 19 kilomètres.

Le rendement du réseau est de 91,2% (74% en 2015). Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution (N'hésitez pas à avertir le secrétariat de la mairie lorsque vous constatez une fuite).

En 2017, pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m3/an, à Bailleau-le-Pin, le tarif de l'eau est de 1,87€ TTC /m3 (inchangé par rapport à 2016).

### 2°) Prix et qualité du service public de l'assainissement collectif

Le service public d'assainissement public dessert 1 306 habitants au 31/12/2016

Il y a 580 abonnés au 1er janvier 2016 et 2,25 habitants par abonné.

Le volume facturé aux abonnés est 55 456 m3 en 2016 (54 423 m3 en 2015) soit une variation de +1,9%.

Le réseau de collecte est constitué de 11,1 km de réseau unitaire et de 0,95 km de réseau séparatif d'eau usées (eaux usées et eaux pluviales)

En 2017, pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m3/an, à Bailleau-le-Pin, le tarif de l'assainissement est de 1,56 € TTC /m3 (inchangé par rapport à 2016).

Eric Massot



## Bilan de l'année pour l'APE

Pour la troisième année, L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Bailleau-le-Pin présidée par Dominique Allard a organisé son carnaval le 2 avril. Après une séance de maquillage sur la Place des écoles, le cortège a traversé le village en musique accompagné par l'Harmonie de Bailleau-le-Pin pour rejoindre l'espace vert rue du Moulin. Une centaine d'enfants a participé à l'événement sur le thème des pays du monde. Le globe-carnaval avait été réalisé par plusieurs classes de l'école élémentaire.

L'APE a également organisé plusieurs ventes (gâteaux BIJOU, chocolats, calendriers) au profit des écoles et notamment du séjour à la neige dont ont bénéficié deux classes en janvier dernier.

Le 17 juin, elle organisait sa kermesse de fin d'année, jeux, maquillage, sculpture sur ballons, barbes à papa, structure gonflable... dans la cour de l'école élémentaire. La journée s'est terminée par un barbecue. Merci aux familles qui ont participé !



Le globe-carnaval en cours de réalisation à l'école élémentaire



L'équipe de l'APE au Carnaval, de gauche à droite Dominique Allard, présidente, Crystel Jannié-Pinneau, trésorière, Aurélie Plé, secrétaire adjointe, Aurélie Sadio, secrétaire, Alexandra Gravé, Rachel Kret, Elisabeth Servaud, Vice-présidente, Sabine Maerglen, trésorière adjointe.

## Le Comité des fêtes

Le dimanche 26 mars le Comité des fêtes organisait son premier marché artisanal de produits locaux sur la place de la Mairie. Pour une première, la météo aidant, ce fût un franc succès. Cette expérience sera renouvelée au printemps 2018.



### MEMENTO 2ème Semestre 2017 :

- 13 juillet : bal populaire
- 17 septembre : foire de la Saint Fiacre
- 31 octobre : fête d'Halloween
- 18 novembre : soirée Beaujolais
- Courant décembre (date non définie) : arbre de Noël

Lors du marché

Le Comité des fêtes organise également une marche tous les 2ème dimanche de chaque mois : Rendez-vous place de la Mairie à 10H00.

Adresse internet du Comité des fêtes

internet <http://cdfbailleaulepin28.wixsite.com/bailleau-le-pin>

La présidente  
Delphine Périer

## Le Taekwondo

Cette deuxième année du club de Taekwondo nous a apporté d'énormes satisfactions, aussi bien par le nombre d'adhérents qui est passé de 11 à 36, mais également par la qualité des résultats. En effet de nombreux jeunes ont brillé lors des championnats régionaux (voir le Quisétout N° 43 de décembre 2016) mais aussi à l'Open international de Normandie de Taekwondo, combats minimes, cadets, et juniors de Rouen qui avait lieu les 8 et 9 avril 2017.

L'équipe du club de Bailleau-le-Pin avait décidé d'envoyer quelques combattants afin de les tester et ce sont 9 combattants sur les deux jours de Bailleau-le-Pin qui se sont rendus à Rouen.



Voici les résultats :

- Médaille d'or 1ère en Juniors féminine - 68Kg : Ambre HEURDIER.
- Médaille d'argent 2ème en Juniors féminine -46Kg : Leilou XAVIER.
- Médaille d'argent 2ème en Minimes masculin - 27Kg : Mathéis JEHANNET.
- Médaille de bronze 3ème en Cadettes -44Kg : Lola JEHANNET.
- Médaille de bronze 3ème en Minimes masculin - 27Kg : Amalio DOMINGUES.
- Médaille de bronze 3ème en Juniors -73Kg : Vincent LEGER.

A noter également les très beaux 1/4 de finaliste suivants :

- Cadette -51Kg : Louanne MANNEUX.
- Juniors -55Kg : Tedorganidy LORIEUX.
- Minimes -33Kg : Stan MADLENE.

Nous avons organisé le passage de grade le 18 juin au dojo de Lucé, et nous terminerons l'année par notre stage annuel de 15 jours en Bretagne où cette année nous emmenons 13 jeunes du club de Bailleau-le-pin et 5 jeunes de Lucé.



Nous reprendrons nos cours à Bailleau-le-Pin aux horaires habituels, et cela à partir de la rentrée scolaire le mercredi de 14H à 17H et le samedi de 10H30 à 12H30. Rendez-vous au Dojo de Bailleau-le-Pin où nous prendrons les inscriptions pour les enfants nés à partir de 2012/2013.

Pour tout renseignement :

M. BOIVIN Alain, Président de l'association,  
au 02.37.35.47.16 ou 06.46.48.45.34

Boivin.a@neuf.fr tydarktriskell2@gmail.com



## Le football



L'Atlétic Club de Bailleau-le-Pin, dirigé par Jean-Pascal JOUSSE, a battu son record de licenciés cette saison (158 licenciés en 2016-17) soit une augmentation de 8%. L'objectif principal du club est de faire progresser tous les joueurs dans un climat convivial et dans le meilleur état d'esprit sportif.

Au travers des éducateurs et des dirigeants du club, nous souhaitons transmettre à nos 66 jeunes joueurs les valeurs d'effort, de respect et de solidarité. L'ACB offre aux éducateurs la possibilité de se former en participant à des stages organisés par la FFF. A travers cette démarche, le club souhaite renforcer son encadrement technique de façon qualitative et quantitative afin d'avoir des équipes dans chaque catégorie.

Le club estime que le football est un vecteur d'intégration et de reconnaissance. C'est l'éducation par tous, pour tous et avec tous. A une époque où les individus sont de moins en moins liés socialement, le club crée du lien social en organisant loto, tournoi, vide-grenier, stage, tout cela grâce à l'aide des familles, des dirigeants, des éducateurs et des joueurs.

Par exemple cette année, le club a organisé un stage pour les enfants de la catégorie U9 avec le thème du RESPECT en fil conducteur. L'encadrement était 100% bénévole (papas et éducateurs) et les enfants en gardent des moments inoubliables. C'est aussi l'occasion de faire passer des messages positifs à nos licenciés : la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile a réalisé une intervention sur le thème du RESPECT. C'est en responsabilisant nos jeunes aujourd'hui qu'ils deviendront les adultes de demain.

Aujourd'hui l'équipe fanion évolue en 2ème div. départementale et représente le club phare de la Communauté de communes « Entre Beauce et Perche ». Nous sommes fiers de pouvoir dire que les ¾ de notre effectif est issue du pays de Combray. Nous souhaitons continuer dans cette dynamique. Comment ne pas parler de nos partenaires qui nous soutiennent eux aussi. Il suffit de venir au stade pour voir les panneaux publicitaires ou les maillots sponsorisés. Que dire de la municipalité qui nous accompagne chaque année dans notre travail. Cette saison 2016-2017 aura été marquée par l'installation de l'éclairage homologué par la FFF.

Le club tient à remercier chaleureusement la municipalité de Bailleau-le-Pin, les éducateurs, les bénévoles, les familles, les joueurs, les sponsors pour leurs investissements.

La campagne de recrutement pour la saison 2017-2018 (Joueurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants) commencera à partir du 11 juin. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet [www.acbailleau@footeo.com](mailto:www.acbailleau@footeo.com).

## Familles Rurales

### GYM DOUCE

Les cours de Gym Douce se font dans la salle des sports de Bailleau-le-Pin, tous les vendredis de 9 h à 10 h. Ces cours sont dirigés par Odile Pinsard.



La Gym Douce permet de regagner en force, en équilibre et en souplesse sans brusquer le corps et vous aide à garder une mobilité corporelle.

Il y a 30 minutes

- d'échauffement : courir, marcher, travailler les membres...  
- d'assouplissement articulaire : la nuque, les épaules, les genoux et le bassin...

- du cardio

- de l'équilibre.

Des accessoires, comme les élastiques, les ballons, les bâtons... sont utilisés.

Puis 30 minutes sur le tapis pour travailler les abdominaux, les étirements.



La marche nordique est aussi pratiquée.

La Gym Douce compte 38 adhérents. La reprise des cours se fera à la mi-septembre 2017.

Pour plus de renseignement s'adresser à :

**Nicole BESNARD ou Danièle MURY Tél 02 37 25 35 99**

### ART FLORAL

Un atelier ART FLORAL est organisé le dernier vendredi de chaque mois.

Ces cours sont animés par VIRGINIE, notre fleuriste, de 20 h à 22 h en fonction de la composition.

Pour plus de renseignement s'adresser à :

**Christine TRAHARD Tél 06 71 12 62 53**

Quelques exemples de réalisations florales :



Maryvonne DELPEUX



## Soyez dans le Mouv' avec la gym tendance (gymnastique volontaire)

La gymnastique volontaire de BAILLEAU-LE-PIN fête ses 40 ANS !

Découverte et challenge(s) vous attendent au cours du jeudi soir (de 20h30 à 21h30) animé par Clément, jeune professeur de gymnastique (volontaire) tendance, formé par le CODEP28.

Première ½ heure : Cardio -Mouvements tendance – Chorégraphie (Salle de sports)

Connaissez-vous les « H.I.A » (High Impact Aérobie) ? ou les « L.I.A » (Low Impact Aérobie) ?



Ce sont des ensembles de pas rythmés rapides ou plus lents suivant les séries, mêlant des mouvements enchaînés aux pas rythmés et dansants où tout le corps travaille autant le cardio suivant le rythme, que le souffle et que la coordination des mouvements et des pas.



Clément vous guide simultanément tant en gestuelle qu'en pas, qu'en maintien du rythme et du tempo et de la posture : il est un coach attentif la corrigeant ou l'adaptant si besoin...

Deuxième ½ heure: Gainage Abdos Fessiers -Etirements (Dojo)

Là, changement de lieu et donc d'atmosphère.

Vous allez pouvoir vous allonger sur le tatami pour... dormir ! En fait pas du tout !



La séance se déroule là au sol, sur une musique rythmée, plus en sourdine.



Clément vous guide pour un travail de montée et descente du dos, en partant assis, pour un gainage en douceur des abdos, en le déroulant (descente) jusqu'aux lombaires sans soulever les pieds avec les bonnes recommandations de Clément :

«Si les pieds se soulèvent à la descente c'est que vous êtes positionnées trop en arrière pour commencer l'exercice...».On est entre de bonnes mains !

Et exercice inverse en enroulant la tête puis remontant doucement le dos vers la position assise initiale. Ceci une dizaine de fois.

Une série de gainage des fessiers suit, de face et de côté avec maintien statique pour une meilleure efficacité et là vous pouvez choisir avec tendu genoux ou pieds suivant votre aisance.

Entre chaque série un temps de repos... Bien sûr !

Dernières minutes avec le travail sur musique douce ici pour les cuisses et les fesses avec des étirements spécifiques doux mais efficaces, dos couché, mains au sol et bassin relevé.

Plusieurs fois en suivant la musique.

**La gymnastique, c'est aussi le cours du mardi (de 20h30 à 21h30) animé par Liliane**

La professeure ici travaille sur l'échauffement et le réveil du corps, particulièrement sur la montée de genoux, agrémenté d'instruments de fitness comme les poignées de lestage, les élastibandes... et un travail au sol important. En fait, se fait là tout un travail de renforcement corporel.

Ce cours prépare et complète à merveille celui du jeudi.

La gymnastique volontaire à Bailleau est une formule tout-en-un pour votre plaisir et votre « forme olympique » (On espère après les séances !) Et à deux pas de chez vous !

Une séance gratuite vous attend.

**Tarif préférentiel pour tout primo adhérent**

Pour tout renseignement ou inscription contactez Laurence Douay au 02 37 25 37 11 Reprise des cours le mardi 12/09/17 et le jeudi 14/09/17



## Le Berceau

Chorégraphie, expression artistique, développement de l'écoute  
et de l'harmonisation esthétique (capacité à percevoir les sensations).



Le Berceau

Le Berceau, nouvelle association à BAILLEAU-LE-PIN, met en place des ateliers, des stages, des rencontres pour partager le plaisir du moment créatif, autour du travail de Caroline DUGUE, danseuse et chorégraphe qui travaille sur l'« écoute de la racine du mouvement ».

### RENCONTRE AVEC LES CLASSES



En mars, avril, mai et juin, les classes de CM1 de Monsieur AUGIS et les CP/CE1 de Madame HENRY, participaient à des rencontres avec la danseuse et chorégraphe.

Ces rencontres avaient pour but :  
de sensibiliser à la danse contemporaine ;  
de présenter et échanger sur le spectacle en création, La Boussole.  
Les enfants ont pu s'exprimer sur leurs ressentis et les émotions traversées.  
Ils ont aussi été attentifs et intéressés à l'histoire de la danse contemporaine, curieux aussi sur le processus de création.

### LES ATELIERS « 1 LIEU 1 TEMPS POUR SOI »

C'est une façon originale et inédite d'expérimenter et de développer une écoute, un accueil des états (tensions, relâchement, poids...) du corps, vous permettant de retrouver l'harmonie.

1 fois/mois au DOJO (samedi de 14h à 16h)

### UN STAGE DECOUVERTE est prévu cet été du 17 au 22 juillet 2017:

Nous souhaitons donner l'occasion aux différents talents issus de pratiques et techniques différentes de se rencontrer et d'inventer ensemble.

Le stage s'adresse aux jeunes de 12 ans et aux adultes (voir les détails sur l'affiche du stage en bas de l'article).

Une semaine pour « écrire ensemble » un spectacle autour du thème : « Plaine Terre » et que chacun puisse exprimer sa créativité.

Caroline DUGUE, coordonnera la réalisation du spectacle.

Nous vous invitons samedi 22 juillet à 20h00 pour découvrir leur collaboration sur le thème « PLAINE TERRE »

Pour plus d'informations et contacts :

Caroline Dugue : 06.84.18.23.60

leberceau28@gmail.com

Retrouvez-nous sur notre page Facebook Le Berceau

Nathalie MOREAU

**Jeunes  
à partir de 12 ans  
et Adultes**

**TOUS LES TALENTS**  
musique  
danse  
théâtre  
chant  
acrobatie...

Partager échanger créer

**17 au 22 juillet**  
**STAGE**

**thème : PLAINE TERRE**

**de 9h30 à 17h30**  
**SALLE DES FÊTES**  
**DE BAILLEAU-le-PIN**

**PRÉVOIR**  
**UN PIQUE NIQUE**

**95€**

encadré par Caroline Dugué  
danseuse et chorégraphe

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**  
[leberceau28@gmail.com](mailto:leberceau28@gmail.com)  
**0684182360**



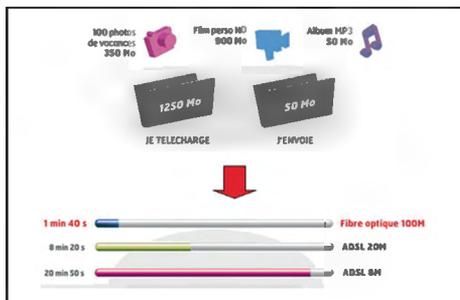
## Fibre optique : déploiement du très haut débit internet sur notre territoire

Le réseau FTTH (Fiber To The Home) est un réseau de télécommunications, utilisant la fibre optique, qui permet un accès internet à très haut débit. C'est quoi la fibre optique ?

La fibre optique est un fil en verre très fin servant à transmettre les données pour tous les usages numériques. Le signal est transporté par une lumière laser sur des centaines voire des milliers de kilomètres. Ainsi elle permet des communications et transfert d'informations à très haut débit (plus de 30 Mbits/seconde).



Cette technologie, nécessaire à la révolution numérique que nous vivons, transforme notre façon de vivre et de travailler. Sur le schéma ci-dessous, nous pouvons observer la différence de vitesse de téléchargement qui peut être jusqu'à 20 fois plus rapide que via les technologies traditionnelles (cuivre).



Au printemps 2016, la fibre optique est arrivée dans les premiers foyers Euréliens. Pour les particuliers comme pour les professionnels, la fibre est essentielle au développement économique et touristique de notre territoire.

Les employés de bureau, ingénieurs, commerciaux ou autres pourront exercer une partie de leur métier en format « télétravail ». Ceci afin de développer son activité professionnelle de son lieu d'habitation et de bénéficier d'un meilleur cadre de vie. La fibre optique va aider à la dynamisation de nos villages. De nombreuses entreprises (TPE, PME, grandes sociétés) pourront s'installer en Eure-et-Loir plutôt que de privilégier la région parisienne.

L'internet à très haut débit, c'est aussi la possibilité d'améliorer les techniques de soins avec la télémédecine. Par exemple certaines consultations pourraient être réalisées via une visio-conférence. Il sera aussi possible de remplir de nombreuses tâches administratives à distance, à la fois pour les particuliers et professionnels.

Pour les zones blanches, où le réseau de téléphonie mobile est quasi inexistant, il sera possible d'utiliser la technique de la fibre optique pour téléphoner avec une bonne qualité de son via la connexion Wifi avec sa Box. Les particuliers pourront accéder plus rapidement à différents canaux d'informations, de nombreuses chaînes de télévision, visualiser des vidéos de leur famille en vacances à l'autre bout du monde... les applications seront multiples.

Le déploiement de la fibre optique en Eure-et-Loir est géré par le syndicat mixte « Eure & Loir Numérique ». Cette année de nombreuses communes ont bénéficié de ce déploiement. Notre communauté des communes « Entre Beauce et Perche » a fait le choix du FTTH, c'est dire que tous les habitants auront la fibre optique à porter de leur habitation. Soit environ 11.000 prises !

Le déploiement se déroulera en deux phases :

### Phase 1 : 2017-2018 :

Le Favril + une partie de Pontgouin  
St Eman + une partie d'Illiers-Combray  
Villebon + St-Denis-des-Puits + Fruncé + Orrouer + St-Germain-le-Gaillard  
Les Châtelliers + Marchéville + Cernay + Magny  
Vieuviq + Méréglise  
St-Arnoult-des-Bois  
Le Thieulin + Friaize  
Billancelles + une partie de Courville-sur-Eure

St Luperce

Ermenonville-la-Grande + Luplanté + Epeautrolles + Ermenonville-la-Petite

### Phase 2 : 2018-2019 :

St-Avit-les-Guespières + Charonville

Chuisnes

Blandainville + une partie d'Illiers-Combray

Sandarville + une partie de Bailleau-le-Pin

Landelles + achèvement de Pontgouin

Fontaine-la-Guyon

achèvement de Courville-sur-Eure

achèvement d'Illiers-Combray

achèvement de Bailleau-le-Pin

L'investissement sur 2017-2020 est estimé à environ 13.000.000 € hors taxes soit 1.100 € hors taxes par habitant. Le financement serait réparti de la façon suivante : 30% du coût des travaux pris en charge par le Conseil départemental, 27% par l'État, 22% par la Région, 20% restant à charge de la Communauté des communes.

Pour obtenir des informations complémentaires sur cette technique, l'avancée des travaux et tester votre éligibilité à la fibre optique, je vous invite à consulter le site internet <http://www.numerique28.fr/>.

En remerciant John Billard, Maire de Favril, pour toutes les informations sur ce sujet.

Jérôme SABATHIER

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Le stationnement dans la Grande Rue

La Grande Rue est en zone bleue pour faciliter l'accès aux commerces et services de proximité et préserver ainsi la vitalité du centre bourg. En effet, la création du « Cœur de village » avait amené les élus à réfléchir et à appliquer ce mode de stationnement.

La zone bleue vise à :

- faciliter la rotation des véhicules, favoriser le partage des places de stationnement.
- mieux réguler le stationnement pour que tout le monde puisse accéder au centre-ville.
- faciliter l'accès aux commerces, services et équipements publics.
- faciliter la vie des usagers en faisant disparaître un stationnement abusif.

La zone bleue est une zone de stationnement réglementé, limité dans la durée. Il ne s'agit pas d'un parking à proprement parler, mais d'une zone où le stationnement en voirie est autorisé. Peuvent s'y

garer les automobilistes qui possèdent un disque de stationnement.

Le stationnement y est autorisé 1 h 30 minutes consécutives, de 9h à 19h.

Il est donc possible de garer vos véhicules sur la zone bleue tous les soirs, à partir de 19 heures sans disque. Dans la Grande Rue, le stationnement hors des places marquées en bleu est interdit. Sur les places marquées en bleu, tout conducteur laissant un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de stationnement. Ce disque doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée. Les contrevenants s'exposent à une amende.

### Les changements d'adresse

Nous vous rappelons que lors d'un déménagement, que vous changiez de commune ou non, il est indispensable de vous présenter en mairie pour informer de votre changement d'adresse afin de procéder à la mise à jour des listes électorales.

### La gêne sonore et l'interdiction de brûler

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, (tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques.....) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h30  
Le samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00  
Le dimanche et les jours fériés : 10h00 à 12h00

Les propriétaires et détenteurs d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins de jour comme de nuit.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des déchets verts est interdit de façon permanente.

Eric Massot



*Nous publions les enregistrements d'État civil depuis la dernière parution du QuiSéTout :*

## BONJOUR LA VIE...

Emma MAHE  
Née le 23 janvier 2017 à Le Coudray, fille de Gaël Mahé et de Justine Levassor, domiciliés 10 rue Saint Chéron, Pommeray

Lyam AUBERT  
Né le 30 janvier 2017 à Le Coudray, fils de Julien Aubert et de Sabrina Blondeau, domiciliés 10 rue d'Hauville

Tyler POMPIERE  
Né le 06 avril 2017 à Le Coudray, fils de Christopher Pompiere et de Vanessa Rioual, domiciliés 08 rue d'Hauville

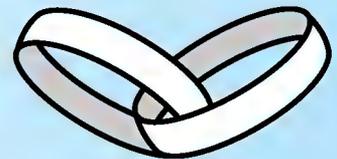
Maël GODARD  
Né le 14 mai 2017 à Le Coudray, fils de Antoine Godard et de Julie Vinsot, domiciliés 09 rue des Erables



## LA VOIE NUPTIALE

Philippe POUSSIN et Martine PROVÔT domiciliés 02 rue de l'Aiguillon, Montançon, en date du 29 avril 2017

Emmanuel LIARD et Myriam OGER domiciliés 02 impasse de Bel Air, en date du 13 mai 2017



## ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Michel BARET  
Domicilié 04 rue de la Libération, décédé le 30 janvier 2017 à l'âge de 60 ans

Jean LORIN  
domicilié 09 rue des Peupliers, décédé le 27 mai 2017 à l'âge de 78 ans

Eric ROGER  
Ancien habitant de Bailleau-le-Pin, décédé le 01 juin à l'âge de 50 ans





une belle vie immobilière

## BAILLEAU LE PIN /45

LE PETIT ORME

### VOTRE TERRAIN À BÂTIR À PARTIR DE 47 900 €\* \* hors taxes

- > 29 terrains à bâtir (tranche 2)
- > De 486 à 631 m<sup>2</sup>
- > 100 % viabilisés
- > Libres de constructeurs



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**02 38 56 97 97**



## BAILLEAU LE-PIN

02 37 25 49 86

# Intermarché

contact



**+ CONVIVAL + MODERNE + SPACIEUX**

**Votre magasin de proximité vous offre + DE CHOIX**



### HORAIRES

Lundi à vendredi

9h00 - 12h30

14h30 - 19h30

Samedi

9h00 - 19h30

sans interruption

Dimanche

09h00 - 12h15

**Votre magasin accepte les titres restaurant**



**leDRIVE Intermarché**